

Laboratoire d'Excellence HASTEC

Rapport d'activité final
Contrat Post-doctoral
Année universitaire 2013-2014
par
Isabelle Bretthauer

« Les savoirs professionnels des notaires entre théorie et pratique (Nord-Ouest du royaume de France) 1280-1520 »

Laboratoire de rattachement : Centre Jean-Mabillon (EA)
Correspondant scientifique : Olivier Guyotjeannin
Programme Collaboratif 1 : « Compétences et savoirs »

Sommaire

Résumé du projet de recherche – Pages 2-3
Développement et résultats de la recherche – Pages 3-5
Activités en rapport avec le projet de recherche – Pages 5-6
Activité en rapport avec le LabEx HaStec – Page 6
Publications en rapport avec le projet de recherche – Page
Autres exposés, conférences et activité de recherche – Page
Autres publications – Page
Bibliographie – Page
Annexes – Page

Résumé du projet de recherche

Mon projet s'intègre dans le renouveau historiographique qui s'intéresse aux documents produits au Moyen Âge en tant que traces de techniques, de pratiques, d'un groupe de professionnels en cours de formation entre le XIII^e et le XVI^e siècle, les tabellions ou notaires de juridiction.

Dans les régions de droit coutumier (et notamment en Normandie), la mise en forme et la validation des contrats forment deux opérations distinctes, rattachées chacune à un individu particulier. Le tabellion qui écrit le document ; le garde des sceaux qui scelle le document et lui apporte donc l'authentification nécessaire. Cette situation a entraîné un certain désintérêt pour l'étude de l'activité professionnelle des tabellions, ceux-ci étant perçus avant tout comme des délégués provisoires de l'autorité publique, et non comme des professionnels en tant que tels. Le projet consiste à comprendre la constitution et l'évolution des savoirs techniques et théoriques de ces professionnels de l'écrit.

Mes recherches s'organisent autour de trois axes :

1. analyse du vocable utilisé par les tabellions. Il s'agit de recenser l'ensemble des termes utilisés par les tabellions pour désigner leur propre travail (registre, protocole, actes, lettres...). Ce premier axe se place donc dans une perspective d'une auto-représentation des pratiques par les professionnels eux-mêmes.

2. étude des formulaires et des traités juridiques : ces manuscrits permettent de reconstituer le savoir théorique des notaires et d'analyser le rapport entre la diffusion des normes et les pratiques qui en découlent. Si des formulaires ont été étudiés dans le cadre des recherches sur les notaires méridionaux, le recensement de tels documents pour le Nord de la France manque encore. J'ai entamé l'étude de trois formulaires et manuscrits juridiques, tous inédits, dans la perspective d'une tentative de classification de ces manuels. À travers ces documents, c'est donc plus largement la compétence juridique des notaires qui apparaîtra et les processus d'acquisition et de transmission de celle-ci.

3. interroger les rapports entre théorie et pratique : le contenu de ces documents est souvent établi à partir d'actes ayant été produits. Les savoirs professionnels se diffusent donc aussi par le biais des pratiques. L'analyse des registres de notaires, de leur mise en page, leur mise en texte et des termes juridiques utilisés (type de contrat, clauses obligatoires) ouvre, dans un troisième développement, à la question de la diffusion des pratiques et à de possibles espaces de pratiques.

Cette étude des savoirs et des compétences des tabellions normands s'inscrit pleinement dans les quatre champs d'analyse de l'axe 1 du labex, « Compétences et savoirs ». M'appuyant sur une analyse sémantique mise à l'œuvre dans les actes et les formulaires, ce sont les compétences et les savoirs des tabellions qui ressurgissent, dans leurs aspects pratiques et leurs rapports aux normes. En construisant ces savoirs et ces pratiques en tant que « compétences professionnelles », en les diffusant par l'intermédiaire de manuels, ces hommes, qui ne sont à l'origine que de simples greffiers, définissent une activité à part entière. C'est ainsi reconnaître le rôle des savoirs et des pratiques professionnelles dans l'apparition de la figure d'un expert qui, pour celle des tabellions, perdure encore aujourd'hui.

Mon étude éclairera ainsi les savoirs nécessaires à la production écrite contractuelle à la fin du Moyen-Âge. Sans ces savoirs, c'est la validité même des actes qui se joue et donc leur réception par la population. La maîtrise de ces compétences fait des tabellions des professionnels à part entière, dans un processus aboutissant, au XVI^e siècle, à la constitution en office de cette fonction.

Développement et résultats de la recherche

A partir des axes de recherches présentés ci-dessus, mes recherches durant l'année de post-doctorat se sont finalement orientées vers trois aspects :

1. le premier point de mes recherches a porté sur la recension des manuels juridiques et des recueils établis à l'attention d'hommes de loi.

Le dépouillement a porté sur les fonds des bibliothèques municipales de Rouen et de Caen, ainsi que sur ceux de la Bibliothèque nationale de France. Ce dépouillement a permis de mettre au jour une vingtaine de manuscrits écrits à partir du XIII^e siècle et contenant, au moins en partie, des actes dans le but de servir de formulaire à des hommes de loi. Dans le cadre d'une proposition de communication au colloque « Le livre et les techniques » (cf. communication 2 dans le paragraphe ci-après, « Activités en rapport avec le projet de recherche »), j'ai également analysé les éditions incunables de manuels juridiques et formulaires d'actes produits dans le Nord du royaume de France à la fin du XV^e siècle.

Participant à un groupe de recherche sur la coutume de Normandie aux XIII^e - XVI^e siècles, j'ai élargi ces premiers dépouillements à tous les coutumiers conservés dans les bibliothèques françaises et étrangères.

Les manuscrits et incunables recensés sont donc aux environs de 60-80 volumes. Il apparaît que beaucoup ont été élaborés au XV^e siècle : certains semblent s'inscrire dans un marché du livre juridique (nombreux manuscrits contenant la coutume ont un format uniforme ; les incunables conservés sont également la preuve d'un public de lecteurs potentiels ayant un intérêt à l'application des droits locaux) ; mais d'autres apparaissent comme des manuels établis par des individus à leur propre usage.

Dans cette perspective, deux premières conclusions sont apparues :

- l'ensemble de ces manuels et coutumiers participent d'une formalisation et d'une uniformisation des pratiques des hommes de loi. En effet, ces manuels sont toujours établis à partir d'une documentation préexistante : j'ai ainsi pu prouver (communication 1 dans le paragraphe « Activités en rapport avec le projet de recherche ») que des manuscrits contenant la coutume de Normandie, un formulaire ou d'autres textes de nature juridique circulent de façon isolée et sont accessibles à un grand nombre d'individus. D'autres textes ont une plus large diffusion : si peu de sommes notariales italiennes des XIII^e, bien connues dans les espaces méridionaux, ont peu été diffusées dans le Nord de l'Europe, d'autres textes (telles des *Décrétales* ou un *Ars notaria* (étudié dans la communication 2. dans le paragraphe ci-après, « Activités en rapport avec le projet de recherche ») incunable) apparaissent plus largement diffusés.

- l'identification des individus ayant acheté ou produit l'un de ces volumes juridiques est une question qui est apparue à la suite de ces recensements. En effet, la plupart de ces manuels juridiques, coutumiers et autres textes a une marque permettant d'identifier de façon plus ou moins précise son propriétaire voire son auteur. Dans les cas les plus précis, il apparaît que ces individus ne sont pas des officiers de haute condition, mais de petits officiers juridiques ou clercs d'officiers juridiques. Cette constatation remet en question le degré d'utilisation des savoirs juridiques par une frange nettement plus importante de la population que nous pouvions le croire au préalable. Les recherches dans ce domaine n'en sont qu'à leurs débuts mais l'édition d'un des manuels juridiques recensés (manuscrit inédit conservé à la Bibliothèque nationale de France) permettra de mettre en valeur cet aspect de mes recherches. Ce manuel, établi par un membre de la petite noblesse des environs de Rouen dans les années 1450-1470, regroupe en effet des ordonnances ayant trait au contrôle des juridictions en Normandie et notamment des juridictions des eaux et forêts. Le formulaire qu'il contient nous permet de connaître la vie de son auteur, depuis les problèmes de gestion patrimoniale de la petite noblesse durant le xv^e siècle, jusqu'aux correspondances administratives, lorsqu'il obtient la charge de sergent des forêts du bailliage de Rouen. Ce manuel, exceptionnel à tout point de vue, sera édité avec l'aide de Bruno Nardeux (doctorant de l'Université de Rouen dont les travaux portent sur les forêts en Normandie au xiii^e - xvi^e siècles).
2. Le second point de mes recherches s'est orienté sur la question du réseau des petites écoles en Normandie et sur le degré d'alphabétisation dans la société de la fin du Moyen Âge.

En lien avec les travaux de Christophe Maneuvrier sur les possesseurs de sceaux au xiii^e siècle et le lien entre seigneurie et école, j'ai développé plusieurs projets sur le réseau des petites écoles et la scolarisation en Normandie dans les derniers siècles du Moyen Âge.

Le premier a consisté dans l'organisation d'une journée d'étude sur les sources de l'histoire des petites écoles en Normandie (cf. paragraphe ci-après « Activité en rapport avec le LabEx HaStec »). En effet, j'ai participé de mon intégration dans l'axe 1 « Compétences et savoirs » du labex pour organiser une journée d'étude dont le sujet s'intègre pleinement aux activités de recherches des membres du LabEx.

Le second projet sur ce thème est un prolongement de cette journée d'étude : profitant de l'organisation d'un colloque sur les « petites gens de la terre » (cf. communication 3 dans le paragraphe « Activités en rapport avec le projet de recherche »), j'ai approfondi la question de la scolarisation en Normandie, cherchant à comprendre les institutions et les organismes qui participent de la diffusion de l'alphabétisation dans la société de la fin du Moyen Âge. Il est apparu, à partir des registres de tonsurés de l'évêché de Sées, que l'Eglise a mis en place des possibilités accordées sous condition de moyens (droit des pauvres d'accéder à un niveau de savoirs) pour pouvoir obtenir une tonsure, c'est-à-dire le premier grade des ordres mineurs, sanctionnant des connaissances en lecture, en écriture, en grammaire

(latine). Ces sources, croisées avec d'autres sources ecclésiastiques d'espaces proches, ont permis d'approcher au plus près les politiques « publiques » en matière de scolarisation.

3. Le dernier point de mes recherches est apparu au croisement des deux premiers : il s'agit des documents écrits par des personnes qui ne sont pas des professionnels de l'écrit juridique, les écrits non authentiques.

Les premiers éléments de cette recherche sont issus des dépouillements liés à la recension des manuels juridiques. Ces manuscrits ont en effet pour beaucoup des marques de possession : ces écrits, très brefs, ne correspondent pas aux habitudes syntaxiques et orthographiques des actes issus de la production authentique (par des notaires, des sergents, des membres de l'administration).

Ces textes s'inscrivent dans le développement de l'ensemble d'une littérature, non officielle, écrite par les individus eux-mêmes sans intermédiaire. J'avais déjà repéré une telle écriture dans d'autres manuscrits repérés par lors de recherches précédentes : cette constatation permet de poser l'hypothèse d'un moindre niveau de maîtrise de l'écriture, visible dans ces documents. Le recensement d'une dizaine de manuscrits s'inscrivant dans cette recherche permet de réfléchir sur un projet ultérieur sur l'écriture non-authentique des laïcs entre la fin du Moyen Âge et le début des Temps modernes. Il s'agit pour le moment d'un axe de recherche en devenir mais qui permet de croiser à la fois la question de la diffusion des savoirs juridiques et des compétences en matière d'écriture et la question de la scolarisation et de l'alphabétisation dans la société de la fin du Moyen Âge.

Activités en rapport avec le projet de recherche

Participation à plusieurs colloques internationaux :

1. « Formulaires et modèles d'actes : formation pratique et théorique des hommes de loi normands à la fin du xv^e siècle », *Apprendre, produire, se conduire : le modèle au Moyen Âge*, XLV^e congrès de la SHMESP, Metz-Nancy, 22-25 mai 2014 (article rendu au 01/11/2014, publication prévue pour l'automne 2015).
2. « *Artes notariae* et formulaires notariaux : les techniques de l'écriture des actes dans la seconde moitié du xv^e siècle en Normandie », *Le livre et les techniques avant le xx^e siècle, à l'échelle du monde*, [colloque co-organisé par l'université Paris-Diderot Paris 7, le CRHST, le CNAM, le collège de France, 19-21 juin 2014], en cours de publication.
3. avec Christophe Maneuvrier, « Les « petites gens » et l'école à la fin du Moyen Âge en Normandie », *Les petites gens de la terre, paysans, ouvriers et domestiques du Néolithique à 2014, XX^e congrès d'AHSP*, Caen, 8-10 octobre 2014.

Participation au dépôt d'un projet ANR : « The Social Extension of Medieval Literacy in French », Pierre Larrivée (dir.), laboratoire du CRISCO (Université de Caen), 2013/2014 (accepté en première session).

Le projet avait pour objectif de comprendre l'apparition et les usages du français dans la production écrite pratique de la Normandie, à partir du XIII^e siècle principalement. Il s'agissait de dépouiller les chartes scellées conservées dans les archives d'institutions religieuses normandes et d'établir une base de données et une édition critique des textes, dans une approche linguistique. La recherche que je proposais dans cette optique portait sur l'apprentissage de la langue et de son écriture en Normandie, dans les derniers siècles du Moyen Âge, notamment à travers la question de la scolarisation. Le projet, non retenu lors de la session finale (printemps 2014), sera représenté prochainement à un autre appel de l'ANR.

Activité en rapport avec le LabEx HaStec

1. Organisation d'une journée d'étude sur « Sur le chemin de l'école, les sources de petites écoles en Normandie, Moyen Âge-Epoque moderne », financée par le LabEx HaStec, le Lamop (Université Paris 1-Panthéon Sorbonne), le Centre Jean-Mabillon (Ecole nationale des Chartes) et le CRAHAM (Université de Caen-Basse-Normandie), Paris, 28 avril 2014.

Cette journée d'étude avait pour point de départ la constatation, connue depuis longtemps dans l'historiographie, que la société normande connaît un réseau dense de petites écoles, depuis le XII^e siècle au moins. Ce réseau est cependant mieux connu pour le Moyen Âge central que pour les périodes suivantes, alors que, dans le même temps, la production écrite croît d'une manière exponentielle.

L'objectif de la journée était de faire le point sur les sources qui permettent de connaître le réseau des petites écoles et des écoles de grammaire en Normandie aux XIII^e - XVI^e siècles. L'absence d'archives constituées par ces institutions nous a obligés à réfléchir sur les sources indirectes qui donnent accès à ce réseau : les premières sont les sources d'institutions ecclésiastiques ou d'établissements d'assistance (registres de tonsurés d'évêché ou de juridiction spirituelle d'abbayes, comptabilités hospitalières en charge des enfants trouvés) ; les secondes sont des sources d'origine laïque (archives seigneuriales, archives judiciaires).

La journée a permis de mettre en lumière la force du patronage seigneurial laïc dans la gestion des petites écoles locales : à partir des aveux des seigneurs, Christophe Maneuvrier et Nicolas Abraham ont découvert cet aspect, complètement méconnu, de l'attention à la présence de maîtres d'écoles dans les paroisses, y compris les plus petites, par les seigneurs locaux. Les petites écoles et des écoles de grammaire s'inscrivent également dans le réseau ecclésiastique, puisque seuls des hauts dignitaires ecclésiastiques peuvent accorder la tonsure. L'identification des paroisses d'habitation des tonsurés du diocèse de Sées au milieu du XV^e siècle et de l'exemption de l'abbaye de Fécamp au début du XVI^e siècle ont permis d'établir des taux de tonsurés par nombre d'habitants de paroisses et de mettre en question les profils sociaux des tonsurés. A travers les comptabilités hospitalières et les archives judiciaires, c'est la politique de scolarisation des enfants qui a été mise au clair : tant les hôtels-Dieu que les conseils de famille lors des tutelles s'intéressent à la prise en charge matérielle et financière de la scolarisation des enfants au même titre que leur devenir professionnel.

Eclairée par des exemples issus d'autres régions (lors de la conclusion d'Olivier Guyotjeannin), c'est finalement un pan entier de l'histoire culturelle de la société médiévale qui nous est apparu. La prise en charge de la scolarisation des enfants est bien un point d'intérêt de la

société médiévale : elle fait partie des différentes phases de l'entrée dans la vie, au même titre que l'apprentissage professionnel. Il ne s'agit cependant pas d'un phénomène qui touche la totalité des enfants de la même façon : dans les fratries, seul un ou deux garçon(s) est concerné, les filles encore moins.

2. Intervention lors de la Journée d'étude des Jeunes chercheurs du LabEx HaStec : « Origine et évolution d'une pratique d'écriture, l'enregistrement des contrats en Normandie (XIV^e siècle) ». Publication prévue dans la revue *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* (fin 2015).

Publications en rapport avec le projet de recherche

1. « Le statut du registre entre usage privé et usage public », *Tabellionages et juridiction gracieuse en France du Nord au Moyen Âge, actes de la journée d'étude organisée par l'Université de Rouen, Rouen, 14 novembre 2012*, Cahiers du GRHIS, 2015.
2. « Apposer la marque de l'autorité, les sceaux de juridiction normands, XIII^e-XV^e siècles », Clément Blanc-Riehl, Jean-Luc Chassel et Christophe Maneuvrier (dir.), *Apposer sa marque : le sceau et son usage (autour de l'espace anglo-normand)*, [actes du colloque du Centre Culturel International de Cerisy-la-Salle, juin 2013] en cours de publication aux éditions du CRAHAM.
3. « Official rules of writing in North of France? Writing of notarial documents in Normandy between practices and regulations », S. Barret, P. Bertrand, J. Del Barco, D. Stutzmann, G. Vogeler (dir.), *Ruling the script: formal aspects of medieval written communication*, Turnhout, éd. Brepols, (« Utrecht Studies in Medieval Literacy »), en cours de publication.

Autres exposés, conférences et activité de recherche

Avec Caroline Bourlet (IRHT / CNRS) et Julie Claustre (Université Paris 1-Panthéon Sorbonne), « Les mentions hors-teneur dans l'organisation de travail des notaires du Châtelet de Paris : formes et usages (XIII^e-XV^e siècle) », *Les mentions de chancellerie, entre technique administrative et savoir de gouvernement (Moyen Âge-Temps modernes)*, colloque international organisé par Olivier Canteaut, Paris, 23-24 septembre 2013, Centre Jean-Mabillon (Ecole nationale des Chartes) / Archives nationales / Lamop (Université Paris 1-Panthéon Sorbonne / CNRS) / Labex HaStec. En cours de publication.

Discutante au colloque international franco-japonais « L'authentification de l'acte privé en espace urbain (Moyen Âge européen et japonais) », organisé par l'EA 3400 Arche (Université de Strasbourg) et the National Institute for the Humanities, Strasbourg, 14-15 octobre 2013.

Présentation dans le cadre du séminaire de master des historiens médiévistes de Paris-Diderot (avec François Rivière) : « L'enregistrement des actes de la pratique en Normandie, de la fin du XIII^e siècle à 1365 », 26 novembre 2013.

Membre du jury de soutenance du master de première année d'Elise Lebon, « Le registre privé de la famille Lermite, seigneurs du fief de Boussigny relevant de la seigneurie du Molay-Bacon

(XIVe-XVe siècles) », sous la direction de C. Maneuvrier (CRAHAM / Université de Caen-Basse-Normandie), 10 juin 2014.

Présentation dans le cadre du séminaire de master de méthodologie de l'Université de Rouen : « Le tabellionage en Normandie, nouvelles pistes de réflexion sur une masse documentaire », 22 octobre 2014.

Présentation dans le cadre du séminaire de master d'histoire médiévale de l'Université Paris-Diderot : « La coutume de Normandie : traditions textuelles et diffusion, prolégomènes », 25 novembre 2014.

Autres publications

Participation au projet « Les sources de l'histoire économique des Juifs », dirigé par Jean Baumgarten (CNRS / EHESS), Liliane Hilaire-Pérez (Université Paris Diderot / EHESS) et Evelyne Oliel-Grausz (Université Paris 1-Panthéon Sorbonne / EHESS).

Objectif du projet de recherche : alors que dans l'historiographie anglo-saxonne, les études sur les juifs ont déjà pris en compte *l'économic turn* des années 1990 et ont mis en lumière de nouvelles approches de l'histoire économique des marchands et des artisans juifs en Europe ou dans les Nouveaux Mondes à la fin de l'époque médiévale et à l'époque moderne, l'historiographie française peine encore à intégrer cette approche économique de la diaspora juive. L'ambition du projet est donc d'introduire en France cette approche basée à la fois sur une analyse économique des relations internes des membres de la communauté et des rapports entre les membres de la communauté et les autres communautés (Catholiques, Protestants, Quakers) et sur une réflexion portée aux sources de ces acteurs économiques juifs (comptabilités, correspondances commerciales, etc.).

Mise en œuvre :

- avec Liliane Hilaire-Pérez, "A Jewish Merchant between France and England: Salomon Hyman's networks in business records and legal archives in the XVIIIth cy.", Jean Baumgarten, Liliane Hilaire-Pérez, Evelyne Oliel-Grausz (dir.), *Ecrire l'histoire économique des juifs : sources mercantiles, judiciaires, communautaires (Europe, XVI^e-XVIII^e siècles)*, Paris, 13 janvier 2014.
- avec Liliane Hilaire-Pérez, "Across the Channel : Anglo-French Jewish trade in the XVIIIth century", *Implementing the "economic turn": New sources and approaches for the economic history of early modern Jews* (session org. Evelyne Oliel-Grausz), *Xth EAJS Congress*, Paris, juillet 2014.
- avec Liliane Hilaire-Pérez, « Marchands ashkénazes et commerce international à Paris au XVIII^e siècle. Une relecture à l'aune des faillites marchandes », *Archives juives, revue d'histoire des Juifs de France*, n°47/2, 2^e semestre 2014, p.91-111.

Bibliographie

Voir les paragraphes ci-dessus.